Déclaration de M. Harlem Désir, secrétaire d'État aux affaires européennes, en réponse à une question sur la lutte contre le terrorisme en Syrie et les Kurdes, à l'Assemblée nationale le 11 février 2015.

2015-02-11

Monsieur le Député, comme vous l'avez rappelé, le président de la République a reçu, dimanche, deux représentantes du parti de l'union démocratique pour honorer les combattants et, singulièrement, les combattantes de Kobané, et les féliciter de leur victoire sur Daech dans cette ville du nord de la Syrie, à la fin du mois de janvier.

Cette victoire des forces kurdes, remportée avec l'aide de la coalition internationale, a permis de stopper les offensives du groupe terroriste à Kobané. Il s'agit donc d'une nouvelle positive, très importante, qui s'ajoute à d'autres revers récents de Daech en Irak, même si le combat, nous le savons, sera encore long.

Sur l'initiative du président de la République, la France, vous le savez, soutient depuis plusieurs mois les Kurdes de Syrie dans la région de Kobané, notamment grâce à une contribution à l'équipement et à la formation des forces kurdes irakiennes, dont certaines sont venues combattre à Kobané, et à un appui aux forces d'opposition modérée en Syrie, qui aspirent à un pays libre, démocratique, unitaire et respectueux des droits de l'Homme.

Si nous honorons les combattants qui ont vaincu Daech à Kobané, nous n'oublions pas que Bachar al-Assad n'a, de son côté, rien fait pour sauver la ville. Au contraire, il continue à s'acharner contre Alep, Idleb, Hama et d'autres villes de Syrie, en bombardant, en affamant leur population. Voilà pourquoi nous restons aujourd'hui mobilisés contre deux adversaires : Daech, qu'il faut éliminer, et Bachar al-Assad, encore et toujours, qui entretient ce chaos et qui, par une répression aveugle de sa population et le refus de toute transition politique, contribue à alimenter l'extrémisme.

Je terminerai en rappelant la position claire et constante de la France concernant le PKK : cette organisation est inscrite sur la liste des entités terroristes de l'Union européenne, et les conditions qui ont présidé à son inscription restent valables.

Nous défendons partout les droits du peuple kurde, mais nous nous sommes toujours opposés, et nous nous opposerons toujours à toute forme d'utilisation du terrorisme.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 19 février 2015

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/193879-harlem-desir-11022015-lutte-contre-terrorisme-en-syrie